

Compte Rendu du CA de l'UL du 17/12/2019 par le SNPTES

Le CA débute à 9h20.

Procurations : 7

1. Informations du Président

Président : mouvement sociaux plutôt plus suivis dans l'établissement que d'habitude. Le Président a demandé des reports d'examens, mais le souci porte surtout sur la qualification pour les jeunes docteurs. Il y a 45 soutenances cette seule semaine à l'Université.

Des AG ont lieu sur les campus, on observe des affrontements entre étudiants qui ne partagent pas les mêmes lignes politiques, notamment sur le CLSH de Nancy. Cela a été violent à Strasbourg.

C. ARCIPRESTE est devenue Directrice de Cabinet.

Le budget de l'ESR est certes en augmentation mais néanmoins insuffisant pour faire face aux réformes en cours. La non compensation du GVT est désormais affichée beaucoup plus clairement.

Les propositions commencent à être entrevues pour la future loi de programmation de la recherche. Le mécanisme passerait par un bonus aux établissements par l'intermédiaire des ANR, il est fortement poussé par Bercy. A priori il est plutôt redistributif. Revalorisation annoncée sur l'indemnitaire et l'indiciaire pour les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi que pour les contrats doctoraux. Pas d'informations sur l'innovation et les pôles d'innovation, mais a priori on envisage de mettre en place l'équivalent des « tenure tracks » (postes en CDD potentiellement suivis par un poste de professeur).

Dans l'appel d'offre Université Européenne, pas de place pour une université transfrontalière de type Université de la Grand Région (UniGR) dans le cadre de l'appel d'offre ouvert. L'Université pourrait s'insérer dans un autre projet.

L'UL est au-dessus du taux moyen d'insertion des étudiants dans les quatre grands champs disciplinaires.

Six collègues de l'UL sont « highlight scientists », donc dans les plus cités du monde dans leur domaine (deux en médecine, quatre à l'INRA).

Deux chaires ont été obtenues en Intelligence Artificielle parmi les trois du Grand Est.

Nomination au 1^{er} janvier 2020 d'un recteur affecté dédié à l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation (ESRI). Le recteur de Région couvrira l'ensemble des recteurs et les recteurs d'académie ne s'occuperont plus de l'ESR. Le Recteur ESRI sera affecté à Nancy auprès du Recteur de Région. Il nous manque un DRRT Région et un DRRT adjoint Lorraine.

Le Collectif Charlemagne a été monté sur Metz avec des questions interpellant les candidats à la Mairie de Metz.

La plateforme « on s'engage UL » a été fermée. 300 propositions vont désormais être analysées. Signature d'une charte des diversités ce soir avec le CHRU, IKEA, etc.

Le représentant de Metz Métropole s'interroge sur l'efficacité de l'UniGR. Nous avons un coup d'avance, mais ne sommes-nous pas désormais en retard du fait du manque de dynamisme de l'ensemble ? Deuxième question sur le schéma régional de l'ESRI, est-ce que l'UL a pesé sur ce schéma ? Concernant le Collectif Charlemagne, il n'est pas convaincu de la manière du Président de présenter les choses. Il faudrait renforcer le dialogue avec

un Collectif qui pèse de plus en plus et écouter leurs arguments, et surtout ne pas arriver à la séparation de l'Université de Lorraine.

Le Président ne partage pas l'analyse sur la dynamique d'UniGR, il y a certes un risque avec les universités européennes, mais elle a désormais une structure juridique, il y a de beaux projets, la visibilité n'est peut-être pas suffisante mais cela fonctionne. Sur le schéma régional, oui l'UL a pesé, mais pas de retours de la Région. Sur le Collectif Charlemagne, il veut bien discuter avec les gens mais le mode de fonctionnement anonyme (sauf les représentants) n'aide pas. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas venus parler avec le Président du fond mais uniquement de la création du Collectif. La méthode questionne. Il y a déjà une réflexion sur les évolutions possibles de l'UL.

Un représentant du Collège A pense que la manière de communiquer est extrêmement maladroite de la part du Collectif, notamment par rapport au calendrier des élections municipales. On peut avoir des interrogations en notre sein, les collègues peuvent utiliser ces canaux.

Le Président constate qu'aucun autre statut universitaire ne contient une telle représentativité territoriale que ceux de l'UL.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 05 novembre 2019

Vote : unanimité pour.

Enjeux stratégiques

3. Suivi de la mise en œuvre du contrat de site – volet Établissement et plan d'action (information, échanges)

VP CA : le taux de réalisation de nos indicateurs est globalement très satisfaisant. A noter que la prospective est à développer, notamment sur les mesures d'impact et la territorialité. Concernant la formation, on a une incidence très forte des réformes en cours, postérieures à la mise en place de notre plan et qui potentiellement le percutent. Pour le doctorat, la politique a évolué sur un rythme plus développé que prévu. Sur la recherche, on est également en avance.

Réussite en licence en 3 ans : on est entre 38 et 40% de 2013 à 2017. Notre trajectoire est bonne, mais la cible de l'UL pour 2017 est de 43%, on est donc en retard. On est un peu meilleurs sur la réussite en 4 ans, mais encore un peu au-dessous de la cible.

Taux de réussite du DUT en 2 ans : on est au-dessous de la moyenne nationale, mais plutôt au-dessus en 3 ans.

Taux de réussite en Master en 2 ans : au-dessus de la moyenne.

Réussite en doctorat : au-dessus de la moyenne (44% de doctorats en moins de 40 mois). La part de doctorats obtenus en plus de 6 ans augmente toutefois de 2,5%.

Insertion professionnelle en licence pro : nos résultats sont corrects, sauf sur sciences et techniques

Développement des recettes de Formation Continue : on a déjà atteint financièrement la cible 2022.

Endo-recrutement des Enseignants-Chercheurs : la situation se dégrade, avec une augmentation. Le nombre d'emplois publiés a baissé, ceci pouvant expliquer cela.

Ressources propres : la trajectoire est correcte, mais on n'a pas encore atteint la cible.

Pilotage du Système d'Information et des services numériques aux usagers : toutes les cibles sont atteintes.

Taux d'occupation des locaux : la situation s'est bien améliorée, on est à 73%.

Mesure d'évolution des surfaces immobilières : on perd comme prévu des m², mais seulement 12 000 alors que la cible est de 47 000 en 2022.

4. Appel à Projets du 3^{ème} volet du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA3) « Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence (SFRI) » et « Intégration et Développement des IdEx et des ISITE (IDeES) » (information, échanges)

Président : en 2020, un jury international se réunira pour la pérennisation de LUE, et 2 nouveaux appels d'offres structurants seront proposés (SFRI – structuration de la formation et de la recherche dans les initiatives d'excellence, et IDEES - Intégration et développement des IdEx et des ISITE). Les premiers bilans LUE montrent qu'on a fait ce qu'on a dit et qu'on peut en être fiers. Mais cela ne suffira pas pour le jury international. Dans IDEES, on peut proposer tout ce qu'on n'a pas proposé par ailleurs, on ira vers des outils de simplification, des interfaces avec EPST, monde socio-économique, etc.

Affaires Financières

5. Budget Rectificatif 2019

La VP CA pose le contexte :

- Pas de financement du GVT, d'où une part de l'établissement de 2,6 M€/an.
- Mise en place du plan pluriannuel d'investissement pour Pôles Scientifiques/ Collégiums (PS/SC), financé par prélèvement sur le Fond de Roulement (FdR).
- Programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) issue de la loi ORE, affectée à la vie universitaire (4,1 M€).

Directeur du Budget et des Finances (DBF) : plafond global d'emplois de l'établissement de 7 098 Equivalents Temps Plein Travaillé (ETPT), dont 6 206 sur plafond emploi état. Baisse par rapport au Budget Initial (BI) des salaires (sur-budgétés), diminution des Autorisations d'Engagement (AE) sur investissement (déprogrammation-reprogrammation des opérations immobilières en particulier). Hausse du fonctionnement notamment via les marchés. On est globalement en baisse sur les dépenses.

Concernant les recettes, baisse de la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) de 2,3 M€ du fait de la non compensation du GVT prévue au BI, variations sur la CVEC, décalage de financements de l'Etat (CPER immobilier), etc. Au final augmentation des recettes. Le solde budgétaire est déficitaire de 6,6 M€ du fait essentiellement des décalages d'opérations pluriannuelles (-16,1 M€), mais un solde positif de 2 M€ est observé sur les opérations non budgétaires. Au final, un prélèvement sur la trésorerie de 4,6 M€ est attendu pour 2019, ce qui est soutenable vu notre niveau de trésorerie (89,5 M€).

6. Budget Initial 2019 dont

a. Plan d'Action des Achats 2020

b. Programmation triennale 2020-2022 des travaux du Programme Pluriannuel des Investissements Immobiliers (PP2i) de l'Université de Lorraine

c. Taux dérogatoires des Frais de Gestion, Service et Environnement (FGSE) applicables aux recettes non affectées en Formation

Directeur DBF : dans le Budget Initial 2020, on compte 6 202 ETPT sur plafond état, et 7 202 sur plafond global. Sur les AE et Crédits de Paiement (CP), augmentation forte des dépenses de personnel (+9 M€) à 490,9 M€ sachant que AE et CP sont identiques dans la masse salariale (MS). 97,8 M€ d'AE sur le fonctionnement (95,6 M€ de CP), et 28,9 M€ d'AE investissement (35,3 M€ de CP – effet retard des engagement immobiliers 2019). On est à la fin de plan campus, du CPER, donc tassement de l'investissement ponctuellement en 2020.

80% de nos dépenses sont liées à la MS (mesures état, GVT, développement de l'emploi contractuel). La SCSP est prévue à 485,8 M€, soit 0,8 M€ en plus par rapport à 2019. Les autres financements publics sont en hausse (56,5 M€) du fait du versement de soldes sur des programmes européens.

Répartition des moyens : baisse sur les différents postes (formation, recherche, heures complémentaires (HC), directions opérationnelles, Exploitation Maintenance Entretien des Bâtiments – EMEB+STS) de 1,7 M€ au total (dont 0,7 M€ sur les HC). +2,5 M€ d'augmentation de la MS financée par la SCSP.

Le solde budgétaire est déficitaire de 7,5 M€ dont -12,5 M€ lié à la programmation des opérations pluriannuelles (avances déjà reçues, dépenses cette année) et +5 M€ au budget de fonctionnement courant. S'ajoutent -3 M€ sur les opérations non budgétaires, d'où un prélèvement de 10,4 M€ sur la trésorerie 2020. Ceci nous amènerait à une trésorerie de 75 M€ environ fin 2020, ce qui reste soutenable.

Situation patrimoniale : dégradation de notre résultat (-0,4 M€ sur le BI 2020, soit -4,4 M€ par rapport à 2019). Notre Capacité d'Autofinancement (CAF) diminue (de 2,9 M€ à 11 M€). Un prélèvement de 12 M€ est prévu sur le FdR. Le ratio prudentiel « charges décaissables/trésorerie » est de 46 jours (seuil d'alerte à 20 jours) mais on est sur une pente descendante. Le budget 2020 est donc un budget d'alerte. Pour les années à venir, deux difficultés à gérer :

- Dégager des marges de manœuvre pour couvrir le GVT
- Veiller à ne pas trop réduire le FdR et donc la trésorerie, et à défavoriser l'investissement.

Un représentant du Collège A demande une projection à quelques années ? Quelles sont les marges ?

VP CA : il faut déjà voir quel sera le compte de résultats 2019. Pour les années à venir, effectivement il faudra faire attention, et voir quels moyens on peut activer, ainsi que les effets liés à l'activation de ces moyens.

Président : pour un établissement comme le nôtre, un résultat correct, notamment pour alimenter le FdR et permettre l'investissement, serait entre 5 et 10 M€. Il y a une dégradation envisagée sur les 3 ans à venir. A noter que le GVT subi par l'établissement depuis 2012 c'est 23 M€, sa compensation réelle a été de 6 M€. Il va falloir modifier notre stratégie qui jusque-là prévoyait la compensation même partielle du GVT. Certaines universités ne proposeront pas de campagne d'emplois en 2020. On ne prévoit pas de se rapprocher d'un GVT 0 dans les prochaines années.

Directeur DAMP : plan d'action des achats 2020 : 526 k€ d'économies prévues, notamment car de gros marchés sont renouvelés (fournitures, produits et consommables scientifiques, maintenance et installation CVC, etc.).

VP PI : travaux du Programme Pluriannuel des Investissements Immobiliers (PP2I) : à noter une nouvelle opération à caractère stratégique, le Data Center Mutualisé Lorraine (DCML). Volonté de réduire les ambitions en ne programmant que ce qui est urgent ou indispensable.

Vote du BR 2019 : unanimité pour.

Vote du BI 2020 : unanimité pour.

Vote du Plan d'Action des Achats 2020 : unanimité pour.

Vote de la Programmation triennale 2020-2022 des travaux du PP21 : 1 abstention, autres pour.

Vote des taux dérogatoires des FGSE : unanimité pour.

7. Modalités de mise en œuvre du programme « LUE Graduate School » : Bourses d'études

Vote : unanimité pour.

8. Nouveau modèle économique de financement de l'apprentissage au CFA de l'Université de Lorraine

VP CF : changement du modèle économique au 1^{er} janvier 2020. Les ouvertures de formation ne sont plus arbitrées par les Régions. Renforcement des missions des CFA. Dans le principe proposé des contrats de formation, 15% du coût reviendrait à UL + CFA, et 85% à la composante.

Vote : unanimité pour.

9. Admission en non-valeur

Vote : unanimité pour.

Ressources Humaines

10. Campagne d'emplois 2020

VP RH : emplois enseignants : 87 postes vacants, 72 publiés (dont 32 PR et 30 MCF). 13 postes reportés, 1 poste EC transformé en BIATSS, et 1 poste Enseignant transformé en BIATSS. Total des postes reportés/décales : 70.

Postes BIATSS : pas de transformation AENES-ITRF sauf cas exceptionnel. 80 postes publiés sur 172, dont 66 concours commun, 9 BOE, 2 PACTE, et 3 concours directs. Les non publications sont dues à l'attractivité faible de l'AENES à l'Université, pour lesquels des concours ne sont pas ouverts, et à la volonté des composantes de ne pas publier certains postes occupés par des contractuels.

Au final, baisse du nombre de postes publiés entre 2019 et 2020 (152 postes contre 202).

Un représentant du Collège B remarque que ce qui a été développé au sein de l'établissement pour maîtriser le GVT nous asphyxie en termes d'emplois.

VP CA : cela n'a pas été fait dans cet esprit, puisque le gouvernement avait annoncé prendre en charge le GVT.

Vote : 2 abstentions, autres pour.

11. Rémunération d'enseignants-chercheurs invités à compter du 1^{er} janvier 2020 et années universitaires suivantes

12. Plan Annuel de Formation des personnels pour 2020

13. Action sociale en direction des personnels : évolution de l'offre

Vote groupé sur les points 11 à 13 : unanimité pour.

Recherche & Valorisation

14. Réponse à l'Appel à Projets de la Région 2020 « Projets doctoraux » et « Jeunes chercheurs »

15. Nombre de semestres Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) pour l'année universitaire 2020-2021

Vote groupé sur les points 14 à 15 : unanimité pour.

16. Convention-cadre Université de Lorraine – CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) 2018-2022

Point Reporté.

Formation & Insertion Professionnelle

17. Droits d'inscription différenciés des étudiants extra-communautaires : politique d'exonération 2020-2021

Président : cf. travail présenté lors du dernier CA. Il est proposé de voter les mêmes modalités que l'an dernier, mais on pourrait être bloqués par les capacités d'exonération (4 500 exonérations possibles). Ceci étant, toute règle mise en place avant avis définitif du Conseil d'Etat (premier trimestre ou premier semestre 2020) serait potentiellement problématique. On a encore un an avant que les capacités d'exonération soient sûrement dépassées.

Vote : unanimité pour.

18. Modalités d'admission 2020 en Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), Cycle Préparatoire Intégré aux écoles d'ingénieurs (CPI), Cycle Préparatoire Polytechnique (CPP), Licence, Licence Professionnelle et Master

a. Réforme de l'accès aux études de santé

VP CF : volonté de diversifier les profils des étudiants, favoriser leur réussite, moderniser la pédagogie du premier cycle, et permettre une intégration réussie dans ces formations et leur réussite.

Deux voies d'accès : PASS (Parcours d'accès santé spécifique qui permet d'accéder à 6 filières) et LAS (Licence avec accès santé, i.e. licences avec mineure santé : STAPS, allemand, droit, éco-gestion, math-info, MIASHS, physique-chimie, sciences pour l'ingénieur, sciences de la vie). Chaque étudiant a donc 2 chances d'entrer en deuxième année. Le redoublement en PASS est supprimé mais un accès à une licence est obligatoire si on a validé 60 ECTS en première année. Chaque candidat doit pouvoir se présenter au moins à 2 filières. La réforme se met en place en 2020.

Capacités d'accueil : 1 131 PASS réparties entre Metz et Nancy et 369 LAS (217 Nancy, 152 Metz), équivalent aux 1 500 places de l'ancienne PACES.

VP CA : des zones blanches :

- Cohabitation PASS et PACES en 2020-2021
- Accueil des flux supplémentaires sur le 1^{er} cycle UL
- Adaptation des formations en santé en 2^{ème} année pour accueillir des publics plus hétérogènes

Président : à noter que les flux de bacheliers vont assez nettement baisser au-delà de l'année prochaine selon le Rectorat.

Un représentant du Collège A est un peu déçu de la faiblesse de l'utilisation du périmètre physique-chimie ou sciences de la vie.

VP CF : dans la mineure santé, le cœur correspondra aux sciences de la vie.

Le Doyen de la Faculté de Médecine indique qu'il faudra prévoir un accompagnement des étudiants en LAS, par un « summer camp » et/ou par un accompagnement jusqu'à Noël. En Normandie, par exemple, la filière PASS n'existe pas.

Un représentant du Collège B demande comment cela sera organisé : sous forme d'un département ? d'autre chose ?

Président : le Département PACES perdure pour les 2 ans qui viennent. Pour le futur, il faudra intégrer les mineures de santé dans les parcours. Mais ce sera pour la prochaine accréditation.

b. Modalités d'admission 2020

Président : vote des capacités d'accueil conditionné aux moyens supplémentaires mis dans les formations de PASS et LAS.

Vote : 2 abstentions, autres pour

19. Prolongation de l'accréditation de la Licence Professionnelle « Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme »

20. Ouverture de formations à l'apprentissage

21. Création d'un label « Enseignement 1^{er} degré – INSPE » (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) (sous réserve)

22. Création du Diplôme Universitaire (DU) Coach 3.0 Spécialiste Performance Innovation

23. Ouverture d'UE Libre - INSPE (régularisation)

24. Suppression du DIU (Diplôme Inter Universitaire) Échographie du membre supérieur par le chirurgien

25. Modification du DIU (Diplôme Inter Universitaire) Imagerie en Pathologie Ostéo-Articulaire

26. Modification du DIU (Diplôme Inter Universitaire) Imagerie en Pathologie Sportive

Vote groupé sur les points 19 à 26 : unanimité pour.

Vie Universitaire

27. Contribution Vie Étudiante et de Campus :

a. attribution de subventions au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 5ème session 2019

b. critères d'attribution FSDIE pour 2020

Vote du point 27a : unanimité pour.

Vote du point 27b : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

28. Modification des statuts de l'Institut Régional du Travail (IRT)

29. Modification du règlement intérieur du pôle scientifique « Énergie, Mécanique, Procédés, Produits (EMPP) »

Vote groupé sur les points 27 et 28 : unanimité pour.

Patrimoine Immobilier

30. Projet de tracé du Tramway de Nancy : accord de principe en vue de la mise à disposition des parcelles ou parties de parcelles correspondant à l'emprise du réseau de transport sur le domaine public universitaire

VP PI : La commission d'enquête a validé le projet de tram mais assorti de réserves dont une porte sur le viaduc traversant la faculté des sciences (sachant que désormais il n'impacte plus les propriétés privées). Afin de sécuriser le dossier qui sort du tracé de la Déclaration d'Utilité Publique, il est demandé à l'UL de donner un avis de principe sur la mise à disposition de parcelles. La Métropole verra le projet soumis au vote dans 3 jours.

Président : l'UL a demandé fermement que le tram aille jusqu'à Brabois ; que le site Aiguillettes soit désenclavé car mal desservi.

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 16h